

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2012

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, P. BALVAY, A. BONIN, I. CHARRY, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, M. LEBLANC, I. MASSON, A. PENSIVY, L. POMMIER

Absents excusés : V. BENLALLI, P. HABERTHUR

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 29 MAI 2012

Néant.

FINANCES ET GESTION

Contrats de gaz de ville

Bernard LACOMBRE a traité avec EDF pour les cinq contrats de gaz de ville existants. Malgré une hausse de 15,48 % par rapport à l'ancien contrat GDF (+16,40%), l'entreprise était à la fois moins-disante et mieux-disante (prix garantis sur 3 ans).

Archives municipales

Les spécialistes départementaux prendront en charge les archives de la commune les 12 et 13 juillet. Ils procéderont sur place à un premier tri éliminatoire, avec mise au rebut immédiate des documents sans intérêts, puis emporteront tout le reste à Macon pour un tri détaillé et un archivage dans les normes. Les documents antérieurs au 20^{ème} siècle seront conservés selon l'usage à Mâcon aux archives départementales et les documents relatifs aux 20^{ème} et 21^{ème} siècles seront rapportés en mairie dans un classement et une présentation normée et facile d'accès. L'absence des archives va coïncider heureusement avec la première tranche de travaux de réaménagement de la mairie.

Le conseil donne son accord à la mise en vente d'une collection de numéros de l'Illustration relatifs à la période de la Grande Guerre, jamais consultés mais qui intéressent certains collectionneurs.

URBANISME ET TRAVAUX

Patrimoine communal

La rétrocession à la commune de l'allée Jean Faivre sera débattue lors de la prochaine réunion de conseil, après vérification de la procédure réglementaire à respecter.

M. REYNAUD, architecte spécialisé qui a conduit les tranches antérieures de travaux de l'église, a été consulté par la commune et Eglise et Patrimoine pour assurer la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation des fresques du chœur.

P.L.U.

La prochaine réunion de la commission, toujours consacrée à la mise au point du zonage et du règlement, aura lieu en septembre à une date non encore définie du fait d'un changement de chef de projet au sein du bureau d'études E12A.

Bâtiments

Le conseil accepte l'offre de l'entreprise MAIRET pour la remise en état de la toiture du Foyer Familial moyennant un montant H.T. de 3.609 €.

La réfection du plancher de la salle Alain Carillon sera faite en juillet

Assainissement

La réunion du 26 juin 2012 en mairie, à laquelle étaient représentées l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, la police départementale de l'eau, le SIAD, le SATESE, l'établissement public territorial de bassin et la Lyonnaise des Eaux, exploitant délégué du dispositif d'assainissement communal,

a permis d'avancer dans l'identification d'une évolution vers des installations de traitement aux normes (voir compte-rendu de réunion distinct). Le site de lagunage de Saint-Loup Bourg est validé pour toute nouvelle installation, mais il reste à l'agence technique départementale à chiffrer la solution de traitement par boues activées pour une comparaison avec un filtre vertical planté de roseaux.

Voirie

L'entreprise ROUGEOT a commencé les travaux du programme de voirie de 2012. La première intervention concerne le renforcement des chemins vicinaux non revêtus par mise en œuvre d'une couche compactée de matériaux de rabotage de chaussées.

Avec 7 voix pour, 3 contre et 3 abstentions, le conseil donne son accord à l'installation de radars pédagogiques sur les pénétrantes, en nombre et emplacements à définir lors de la réunion d'août.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Téléphonie mobile

Dans l'attente du jugement du tribunal administratif relatif au projet de mât de téléphonie mobile en haut de Géanges, le conseil décide à l'unanimité de ne pas donner suite à une demande de réunion publique émanant d'une association de défense extérieure à la commune.

Agence postale

La fréquentation moyenne est de 25 personnes par matinée d'ouverture, ce qui représente un niveau très satisfaisant et même élevé par rapport aux structures voisines comparables.

Maison de santé

Pedro FERREIRA précise que l'étape à venir est décisive : il faut en effet impérativement au moins deux médecins et un auxiliaire paramédical pour envisager une maison de santé. N'ayant aucune possibilité d'interférer sur les décisions des professionnels, la commune rappelle par la voix du maire qu'elle espère un aboutissement positif et qu'elle soutiendra le montage du projet.

Restaurant scolaire

Le conseil entérine à l'unanimité le choix de l'offre de la société SHCB de Saint-Quentin-Fallavier en Isère pour la fourniture des repas du restaurant scolaire en 2012-2013. La société dispose d'une logistique puissante, avec plusieurs cuisines décentralisées, dont une à Beaune et une à Longvic 21. Le pourcentage exigé de 20 % de repas bio sera assuré par des menus entièrement bio plutôt que par des composants bio disséminés dans les menus.

Associations

Marchons Ensemble prend en charge le tennis. Comme convenu, l'association se chargera de la réfection de l'aire de jeu et la commune de la remise en état de la clôture.

Manifestations

La présence des conseillers est attendue lors de la fête du 60^{ième} anniversaire de l'amicale des parents d'élèves, organisée le samedi 30 juin esplanade Jean-Marie Desvignes.

La journée du sport passe cette année à une formule de journée des associations, organisée le 1^{er} septembre.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Bois déchiqueté

L'ONF a fait livrer 50 tonnes de bois déchiqueté mis en place grâce à l'élévateur amené par Christian CHARRY, que le maire remercie vivement pour ce coup de main très appréciable.

Le conseil entérine à l'unanimité le devis de 14.730 € H.T. de la société ROSSIGNOL pour fermer le local de stockage avec en façade, au sein d'un bardage en prolongation de l'existant, deux rideaux

métalliques électriques micro-perforés larges de 4,50 m, qui resteront fermés en dehors de la période de fermentation.

SIRTOM de Chagny

Maurice BAILLON rapporte les informations du dernier comité syndical :

- adhésion au SMET (syndicat de traitement qui gère le centre de stockage de déchets de Chagny) de la C.C. du Mâconnais-Val de Saône, qui apportera 2.000 tonnes de déchets par an
- passage à la redevance incitative en 2013, avec une tarification fixe pour 75 % et variable pour 25 % sur la base du nombre et du volume des bacs levés, considérés comme pleins.
- départ pour cause de mutation du directeur M. GAUDRY, en cours de remplacement.
- collecte sélective 2011 : verre : + 4 % - journaux-magazines : + 6 % - emballages : - 2 %